

Paris, le 21.02.20 000755 CM

—  
*Le Ministre*  
—

Monsieur,

Votre lettre en date du 14 octobre 2019 m'est bien parvenue. Vous attirez mon attention sur un incident survenu au siège de l'ONG palestinienne *Health Work Committees*. Je tiens donc à vous apporter les éléments de réponse suivants.

La France est profondément attachée à la liberté d'expression et d'action de la société civile. Nous souhaitons que toutes ses composantes, y compris les ONG, puissent travailler dans de bonnes conditions, dans les territoires palestiniens comme partout dans le monde. En outre, la France considère qu'il est de la responsabilité des Etats de créer et de maintenir un environnement propice au travail et à la sécurité de la société civile. Nous marquons cette position avec constance dans nos contacts avec les autorités israéliennes, à titre bilatéral et aux côtés de nos partenaires européens.

La France appelle systématiquement les autorités israéliennes à prendre les mesures nécessaires pour améliorer la situation sur le terrain, et rappelle régulièrement aux autorités israéliennes son profond attachement au respect du droit international humanitaire, notamment de la IVe Convention de Genève.

Nous sommes par ailleurs pleinement engagés dans la réponse à l'urgence humanitaire que connaissent les populations vulnérables de zone C, de Jérusalem-Est et de Gaza, menacées ou victimes de violences. Notre aide humanitaire se traduit tantôt par des contributions aux fonds multilatéraux, tantôt par des projets mis en œuvre bilatéralement : soutien financier aux agences et organisations humanitaires, à l'UNRWA et au ministère de la santé palestinien à travers l'AFD.

S'agissant du cas précis qui fait l'objet de votre courrier, nous comprenons que la perquisition menée au siège des *Health Work Committees* à Al-Bireh s'inscrit dans le cadre de l'enquête sur l'attaque à la bombe survenue près de la colonie de Dolev, en Cisjordanie, le 23 août dernier. Sans préjuger des conclusions de cette enquête en cours, je tiens à rappeler que la France condamne avec la plus grande fermeté toutes les formes de terrorisme.

Soyez assuré, Monsieur, que la France reste pleinement engagée en faveur d'une résolution juste et durable du conflit israélo-palestinien, convaincue qu'il en va de la stabilité de la région.

Je vous prie de croire, Monsieur, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.

*M Le Drian*

Jean-Yves LE DRIAN

Monsieur François LEROUX  
Président de la Plateforme des ONG françaises pour la Palestine